

Programme 2016/2018

BNSSA

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique Site de Montluçon

Présentation

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique confère à son titulaire la qualification professionnelle nécessaire...

- à la surveillance des baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et réglementairement autorisées
- à l'assistance d'un Maître Nageur ou d'un d'Eduteur Sportif des activités de la natation

Le titulaire du BNSSA ne fait que de la surveillance, il ne peut pas faire de l'enseignement.

Où exerce-t-il ?

- sur les plans d'eau
- sur les plages
- sur les rivières
- dans les piscines, les campings et les club-hôtels sous la responsabilité d'un maître nageur

Conditions d'accès à la formation

- être âgé de 17 ans à la date de l'examen
- satisfaire aux épreuves de sélection
- être licencié dans un club FFN

Contenu de la formation

Cette formation prépare aux épreuves de l'examen du BNSSA qui comporte...

3 épreuves pratiques éliminatoires :

- parcours de sauvetage de 100m ;
- parcours de sauvetage de 250m en continu avec palmes, masque et tuba ;
- secours à personne en milieu aquatique.

1 épreuve notée :

- Questionnaire à choix multiple.

Certification

Diplôme relevant du ministère de l'Intérieur à la délivrance duquel les Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont associées.

Particularité(s)

La formation se déroulera au stade aquatique de la « Loue » sur la commune de Saint-Victor avec comme responsable pédagogique Monsieur Sylvain HERBIN.

Les titulaires du BNSSA sont astreints tous les 5 ans à une session de recyclage et de perfectionnement à l'issue de laquelle ils participent à un examen de contrôle qui permet au jury de prolonger ou non la validité du diplôme.

Calendrier de la formation

	Inscription avant le	Epreuves de sélection	Début de la formation	Fin de la formation	Effectif	Examen	Durée totale
Parcours complet session 1	12.10.16	28.09 et 05.10.16	15.10.16	12.04.17	20	15.04.17*	70 h
Recyclage session 1	06.01.17	-	04.01.17	12.04.17	8	15.04.17*	20 h

* date d'examen fixée sous réserve de validation par la préfecture de l'Allier.
Les séances se déroulent les mercredis de 20h00 à 21h30 et les samedis de 8h30 à 10h00.

Coût de la formation - tarifs révisables au 1^{er} janvier 2017

Frais pédagogiques	parcours complet avec PSE1	630.00 euros
	parcours complet sans PSE1	414.00 euros
Recyclage	avec la formation continue PSE1	180.00 euros
	sans la formation continue PSE1	130.00 euros

Financer sa formation

Dans le cadre des aides à la formation professionnelle, il existe selon le statut du candidat, de nombreux dispositifs de prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques, les frais de restauration et d'hébergement restant à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

Où s'adresser ?

Site Internet : www.formationsportauvergne.com

- **Jeunes de 18 à 26 ans** : Missions locales
- **Demands d'emploi** : Pôle emploi
- **Résidents en Auvergne** : CREPS Vichy - Auvergne pour les aides accordées par le Conseil Régional d'Auvergne et pour les candidats en situation de formation initiale.
- **Salariés** : Service du personnel de l'entreprise, Organisations professionnelles, Fonds d'assurance formation
- **Licenciés d'un club** : Directions départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne, Association sportive du demandeur

S'informer, s'inscrire

Le dossier d'information et la fiche d'inscription sont à télécharger sur le site Internet du CREPS VICHY AUVERGNE.

Le dossier d'inscription sera adressé au CREPS Vichy - Auvergne :
2 route de Charneil - B.P. 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER cedex
Tél. : 04 70 59 85 60 Fax : 04 70 32 62 07

accompagné de tous les documents demandés **au plus tard le jour de la clôture des inscriptions**. En cas de difficultés, contactez l'établissement au 04 70 59 85 60. L'inscription sera enregistrée au CREPS, dès réception du dossier complet.

Responsable pédagogique

Thierry LEFAURE - Tél. 04 70 59 52 82
E-mail : thierry.lefaure@creps-vichy.sports.gouv.fr

Sylvain HERBIN
Responsable pédagogique sur le site de la formation
Tél. 04 70 29 12 67 Port. 06 69 96 20 81

CREPS Vichy - Auvergne

2 route de Charneil - B.P. 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER cedex
Tél. : 04 70 59 85 60 Fax : 04 70 32 62 07
E-mail : direction@creps-vichy.sports.gouv.fr Internet : www.creps-vichy.sports.gouv.fr